



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1491

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 1er - Lyon 2°

objet : Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade du défilé de la Saône du site de Kitchner Marchand à Lyon 2° au bas-port Gillet à Lyon 1er - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur Bouju

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pillonel.

Séance publique du 31 mai 2010**Délibération n° 2010-1491**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 1er - Lyon 2°

objet : **Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade du défilé de la Saône du site de Kitchner Marchand à Lyon 2° au bas-port Gillet à Lyon 1er - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon engage un grand projet de reconquête sociale et urbaine des rives de la Saône dans toute la traversée de son territoire, soit 50 kilomètres de rives réparties sur 14 communes dont 5 arrondissements de Lyon.

La stratégie opérationnelle du projet-directeur a permis d'identifier des projets ou actions de natures différentes sur l'ensemble du périmètre, parmi lesquels la réalisation d'un cheminement continu de 10 kilomètres en rive gauche au plus près de l'eau, du site de Confluence à l'île Barbe. Ce cheminement permettra aux Lyonnais et Grands Lyonnais de retrouver une promenade au bord de l'eau actuellement absente ou encore interrompue par des ouvrages divers (parking Saint Antoine, rampes et escaliers, etc.), d'ici le début de l'année 2014.

Différents projets opérationnels jalonnent ce cheminement :

- le projet Confluence,
- l'aménagement du bas-port Rambaud et de l'espace Kitchener Marchand à Lyon 2°,
- la création d'un cheminement continu de l'espace Kitchener Marchand à Lyon 2° au bas-port Gillet à Lyon 1er,
- l'aménagement du bas-port Gillet de Lyon 1er à Lyon 4°,
- la création d'un chemin nature sur les bas-ports des quais Gillet et Clémenceau à Lyon 4° et Caluire et Cuire,
- le site de l'ancienne écluse à Caluire et Cuire.

A terme, la démolition du parking Saint Antoine pourra permettre cette continuité.

Aussi, est-il nécessaire de traiter le cheminement continu au plus près de l'eau de l'espace Kitchener Marchand à Lyon 2° jusqu'au bas-port Gillet à Lyon 1er.

Cette promenade de 2 500 mètres nécessite l'aménagement de 1 700 mètres d'estacades pour contourner les obstacles existants, élargir le cheminement lorsqu'il est trop étroit ou encore recréer un cheminement lorsque les bas-ports sont immergés. Elle est l'occasion de toiletter les bas-ports existants comme ceux du quai des Célestins, de la Pêcherie ou des Subsistances et de requalifier les bas-ports Tilsitt.

Ce projet de promenade doit être relié aux différents quartiers limitrophes et aux itinéraires de découverte existants. Ces accroches se font nécessairement via les rampes et escaliers actuels. Seule l'absence d'une accroche au droit du pont Bonaparte en lien avec les espaces publics connexes majeurs entraînera la création d'un escalier. Toutes les rampes et escaliers d'accès au quai seront retraités et accompagnés de traversées piétonnes. Une intervention spécifique sur les seuils en quai haut sera envisagée pour permettre une bonne lisibilité de la promenade.

Pour permettre la conception et la réalisation de ce projet, il est nécessaire de lancer :

- un marché de maîtrise d'œuvre (mission complète conception, réalisation et ordonnancement, pilotage et coordination (OPC), élaboration des études d'impact liées à la loi sur l'eau),
- une mission de coordination sécurité et de protection de la santé (CSPS),

et de compléter le programme par des études techniques plus précises :

- diagnostics et études techniques de stabilité d'ouvrages d'art et équipements fluviaux,
- levés topographiques et bathymétriques complémentaires.

Par délibération n° 2009-1105 du 30 novembre 2009, le Conseil a individualisé une première autorisation de programme d'un montant de 120 000 € pour la réalisation des études préalables au projet d'aménagement de cheminement continu.

Le montant de l'autorisation de programme complémentaire est estimé à 1 400 000 € TTC.

Ces missions seront lancées au 3^e trimestre 2010 pour une livraison du projet au 3^e trimestre 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve la réalisation des missions de maîtrise d'œuvre en vue de la création de la promenade du défilé de la Saône du site de Kitchener Marchand à Lyon 2^e au bas-port Gillet à Lyon 1^{er} dans le cadre du projet Rives de Saône, pour un coût global prévisionnel de 1 400 000 € TTC.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C 2 - Maîtriser l'étalement urbain et valoriser les espaces naturels et agricoles, sur l'opération n° 2074, individualisée le 30 novembre 2009.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 1 400 000 € en dépenses à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel de crédits de paiement suivant :

- 740 000 € en 2011,
- 300 000 € en 2012,
- 360 000 € en 2013.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 520 000 € en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.